4. Installation du CESC

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

C'est une instance de réflexion, d'observations et de propositions.
Il contribue à l'éducation à la citoyenneté, prépare le plan de prévention de la violence, propose des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion, définit un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives. Le CESC organise en partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Administration : 4 sièges

	NOM	FONCTION
1		Proviseur ou Proviseur adjoint
2	V. ATTA	CPE
3		Infirmière
4		

Représentants des parents : 1 siège

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Sophie GUIGNARD-GONZALEZ	Khoumba TIMERA

Représentants des élèves : 1 siège

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. KHIRANI TG ou ZAAROUR 2D	M. M'BAYE 1C ou DALLYS 2C

Représentants des personnels enseignants : 2 sièges

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	-	
2	-	